

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest tenue le 6 juillet 2020, à 19h00, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur Johnny Pizar, maire.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

Monsieur le maire Johnny Pizar souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h00.

20 07 083

2. Adoption de l'ordre du jour du 6 juillet 2020

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 6 juillet 2020, soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 7.1.4. Poubelles publiques et 7.1.5. Modification au calendrier des séances du conseil municipal.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Fondation québécoise du cancer
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Emploi d'été - Embauche
 - 7.1.2. Signalisation – ch. Smith-Bean
 - 7.1.3. Shazamfest – Demande d'appui
 - 7.1.4. Poubelles publiques
 - 7.1.5. Modification au calendrier des séances du conseil municipal
 - 7.2. **Appel d'offres**
 - 7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la réfection de l'asphalte sur les chemins Madore et Ball Brook
 - 7.3. **Règlement**
 - 7.3.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore
 - 7.3.2. Avis de motion, projet de Règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore
8. **Rapport du Maire et des conseillers**
 - 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le

maire

8.2. Rapport des conseillers

9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

9.1. Dépôt du rapport mensuel des mois de mai et juin 2020

10. Rapport de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement

10.1. Dépôt du rapport biannuel

11. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

11.1. Dépôt du rapport mensuel

12. Trésorerie

12.1. Approbation des listes : comptes à payer et dépenses incompressibles

13. Deuxième période de questions

14. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

20 07 084

3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

20 07 085

6.1.1. Fondation québécoise du cancer

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie un montant de 150\$ à la Fondation québécoise du cancer.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale secrétaire-trésorière à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

20 07 086

7.1.1. Emploi d'été - Embauche

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité embauche Samuel Smith pour une période de 6 semaines, soit du 6 juillet au 14 août 2020, à 40 heures/semaine, au salaire horaire de 15\$.

Que l'inspecteur municipal soit le responsable direct de Monsieur Smith.

Adoptée à l'unanimité

20 07 087

7.1.2. Signalisation – ch. Smith-Bean

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Qu'afin d'augmenter la sécurité routière à l'intersection des chemins Smith et Bean, un panneau d'arrêt sera installé sur le chemin Smith et un nettoyage des arbres sera effectué à cette intersection.

Adoptée à l'unanimité

20 07 088

7.1.3. Shazamfest – Demande d'appui

Le conseiller Ziv Przytyk se retire temporairement des délibérations en vertu du Règlement numéro 262-2017 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest, article 6.3., il est 19h09.

ATTENDU que l'édition 2020 du Shazamfest a été annulé en raison de la pandémie de la Covid-19 ;

ATTENDU que la Santé publique du Québec permet des rassemblements intérieurs de moins de 50 personnes ;

ATTENDU que les responsables du Shazamfest demande au conseil municipal l'autorisation quant à l'organisation de 6 journées-concerts le 25 juillet, les 8, 15, 22 et 29 août ainsi que le 5 septembre 2020 sur le site du Shazamfest ;

ATTENDU que les règles édictées par la Santé publique seront respectées lors de la tenue de ces événements ;

ATTENDU que l'organisation du Shazamfest respecte la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) quant aux usages permis à des fins autres que l'agriculture ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil municipal appui les organisateurs du Shazamfest dans la présentation de 6 journées-concerts selon les conditions suivantes :

- d'obtenir l'approbation de la Santé publique quant à la tenue de ces événements extérieurs et d'en transmettre une copie à la Municipalité ;
- qu'advenant la réception de trop nombreuses plaintes, les spectacles devront cesser ;
- de respecter le Règlement numéro 238-2012.

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Ziv Przytyk se joint, de nouveau, aux délibérations, il est 19h13.

7.1.4. Poubelles publiques

Le conseiller Normand Vigneau souligne la problématique des déchets qui se retrouvent aux abords des chemins municipaux. Afin d'atténuer cette problématique, ce dernier propose l'installation d'un système 3 voies dans les hameaux.

La directrice générale secrétaire-trésorière évaluera la possibilité d'installer un système 3 voies dans les hameaux.

20 07 089

7.1.5. Modification au calendrier des séances du conseil municipal

ATTENDU que la date du 3 août 2020 doit être modifiée ;

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du mois d'août 2020 se tienne le lundi 10 août 2020 à 19h00 à la salle du Centre Communautaire sise au 2081, chemin Way's Mills à Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

20 07 090

7.2.1. Résultats – Appel d'offres pour la réfection de l'asphalte sur les chemins Madore et Ball Brook

ATTENDU la résolution numéro 20 04 049 autorisant la directrice générale secrétaire-trésorière à procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'enrobé bitumineux des chemins Madore ;

ATTENDU que le 100 mètres du chemin Ball Brook est également à réparer ;

ATTENDU que lesdites soumissions ont été reçues au plus tard, à 11h30 le 2 juillet 2020, et qu'elles ont été rendues publiques, le même jour à la même heure, à savoir :

Soumissionnaire	Reçu le	TOTAL		
		Section 1 ch. Madore	Section 2 ch. Ball Brook	Total avec taxes
Pavages Estrie-Beauce	25 juin 2020 12h02 Dépôt au bureau	23 100.00\$	11 550.00\$	39 838.84\$
Pavages Maska Inc.	1 ^{er} juillet 2020 10h39 Reçu par courriel	22 806.00\$	15 302.00\$	43 814.67\$
Couillard Construction Ltée	2 juillet 2020 7h59 Reçu par courriel	19 810.00\$	9 905.00\$	34 164.82\$
Sintra - Estrie	2 juillet 2020 8h54 Reçu par courriel	29 988.00\$	15 379.00\$	52 160.71\$

ATTENDU que la Municipalité doit adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et que cette conformité a été vérifiée ;

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

D'octroyer ledit contrat pour l'enrobé bitumineux sur les chemins Madore et Ball Brook à l'entreprise « Couillard Construction Ltée », au coût total de 34 164.82\$, les taxes étant incluses.

Que le conseil municipal autorise Monsieur Johnny Pizar, maire et Madame Sonia Tremblay, directrice générale secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité de Barnston-Ouest tous documents et tous formulaires donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

7.3.1. Présentation et dépôt du projet de Règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore

Le projet de règlement numéro 285-2020 est présenté par la secrétaire-trésorière Sonia Tremblay, celle-ci mentionne l'objet du règlement et sa portée, qu'il n'entraîne aucun coût dans ce cas-ci.

Le règlement est déposé et une copie du projet de ce règlement fut transmise aux membres du conseil le 6 juillet 2020 et qu'il était disponible pour consultation auprès de la secrétaire-trésorière au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance du conseil et le sera jusqu'à l'adoption dudit règlement.

7.3.2. Avis de motion - projet de Règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore

Avis de motion est donné, par la conseillère Virginie Ashby, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le Règlement numéro 285-2020 concernant la limite de vitesse sur le chemin Madore.

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal et de voirie pour les mois de mai et de juin 2020.

10.1. Rapport de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport biannuel de l'inspectrice municipale en bâtiment et environnement.

11.1. Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

Dépôt du rapport de la directrice générale secrétaire-trésorière pour le mois de juin 2020.

12.1. Approbation des listes : comptes à payés et dépenses incompressibles

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 1 ^{er} juin 2020 – 20-06-081	97 964.46\$
B) Dépenses incompressibles – juin 2020	2 233.69\$
C) Salaires juin - 2020	7 068.57\$
D) Comptes à payer au 6 juillet 2020	273 944.88\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 283 247.14\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

14. Levée de la séance ordinaire du 6 juillet 2020

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 19h47.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRETARIE-TRESORIERE